



Comité Départemental de Seine et Marne

TOURNOI NATIONAL B Homologation

SAMEDI 6 et DIMANCHE 7 JANVIER 2018 à BUSSY

Le Comité Départemental de Seine et Marne organise le samedi 06 et le dimanche 07 Janvier 2018, au Complexe Sportif Laura Flessel, 15 Boulevard des 100 Arpents BUSSY ST GEORGES (77600) son tournoi national B ouvert à tous les licenciés traditionnels FFTT.

« RÈGLEMENT »

ARTICLE 1

Ce tournoi comporte 6 tableaux le samedi et 7 tableaux le dimanche.

Chaque tableau se déroulera par poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les phases finales par élimination directe.

Le tirage au sort s'effectuera 20 minutes avant le début de chaque tableau.

ARTICLE 2

Droits d'engagements : voir tarifs par tableaux (article 3) à régler sur place

Inscription avant le vendredi 5 Janvier 2018

Un joueur ne pourra disputer plus de 3 tableaux par jour (plus si éliminé) dans la limite des places disponibles.

Toute inscription sur place sera majorée de 2 € par tableau dans la limite des places disponibles.

ARTICLE 3 :

SAMEDI 6 JANVIER 2018				DIMANCHE 7 JANVIER 2018			
TABLEAU		FIN de POINTAGE	TARIF	TABLEAU		FIN de POINTAGE	TARIF
A	5-10	9 h 30	8 € *	G	5-14	9 h 00	9 € *
B(1)	-11 ans (tous clst)	10 h 00	6 € *	H	5-12	10 h 00	9 € *
C	5-8	11 h 00	8 € *	I	5-16	11 h 00	9 € *
D	5-13	12 h 00	8 € *	J	5-20	12 h 00	9 € *
E	5-17	13 h 00	8 € *	K	Toutes séries Dames	13 h 00	9 € *
F	5-15	14 h 30	8 € *	L	5-18	14 h 00	9 € *
				M	Toutes séries Hommes	15 h 00	12 € *

Début des poules 30 minutes après la fin de pointage

Nombre d'engagés maximal par tableau : 96 joueurs

(1) Le tableau B est limité à 48 joueurs.

Remise des récompenses au plus tard à 20h00 pour le tableau -11 ans et C.

(2) Le tableau J est autorisé jusqu'à 2099 points inclus.

Les points pris en compte pour l'inscription dans les tableaux sont ceux indiqués sur la licence de la phase 1 de la saison 2017-2018

ARTICLE 4

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur (Partie au meilleur des 5 manches en 11 points) sur 32 tables. Les balles fournies seront en plastique de couleur blanche homologuées FFTT. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours. Tout joueur absent 10 minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

ARTICLE 5

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi et qui ne serait pas le fait de la participation à la compétition.

ARTICLE 6

Les inscriptions sont à faire au plus tard le Jeudi 4 Janvier 2018 à 18H00

INSCRIPTIONS via le site du comité : <http://www.cdt77.fr/>

Renseignements : par mail tournoicdt77@gmail.com

Par tel : 0160893044

Par tel : 0618413621 (a compter du 5 Janvier)

ARTICLE 7 : DOTATION DU TOURNOI (*) 3 770 €

Tableau	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
A (NC-10) (96 joueurs maxi)	70 €	50 €	20 €	10 €
B : -11 ANS (48 joueurs maxi)	40 € (bon d'achat)	20 € (bon d'achat)	15 € (bon d'achat)	10 € (bon d'achat)
C (NC-8) (96 joueurs maxi)	70 €	50 €	20 €	10 €
D (NC-13) (96 joueurs maxi)	70 €	50 €	20 €	10 €
E (NC-17) (96 joueurs maxi)	110 €	70 €	30 €	15 €
F (NC-15) (96 joueurs maxi)	90 €	60 €	20 €	15 €
G (NC-14) (96 joueurs maxi)	70 €	50 €	20 €	15 €
H (NC-12) (96 joueurs maxi)	70 €	50 €	20 €	15 €
I (NC-16) (96 joueurs maxi)	110 €	70 €	40 €	20 €
J (NC-20) < 2100 pts (96 joueurs maxi)	130 €	100 €	40 €	20 €
K (TS Dames) (96 joueurs maxi)	110 €	70 €	40 €	20 €
L (NC-18) (96 joueurs maxi)	110 €	70 €	40 €	20 €
M (TS) (96 joueurs maxi)	230 €	150 €	70 €	30 €

(*) Dans le cas où un tableau n'atteindrait pas 66 inscrits, le comité d'organisation se réserve le droit de ne verser les dotations qu'au prorata du nombre d'inscrit par rapport à 66 inscrits.

ARTICLE 8

COMITE D'ORGANISATION : Responsable du tournoi : Patrick LIBS
Juge arbitre : Heyman Christophe (JA3)
Spidder : Arnaud PIRIOU

Ainsi que l'équipe du CDTT 77

ARTICLE 9

Ouverture de la salle : 8h30 le samedi
8h00 le dimanche

Pas d'interruption pour déjeuner. Buvette sur place